



un seul propriétaire - deux acheteurs

Par **coincoin77**, le **07/11/2012 à 16:44**

Bonjour

je suis face à un gros problème pour l'achat d'un bien que je vais faire avec ma femme dans moins de deux mois.

Nous achetons un appartement dont le financement est le suivant => Vente de mon appartement + emprunt bancaire.

La vente de mon appartement représente 70 % du montant de l'achat et nous faisons un emprunt avec ma femme pour les 30 % restant.

Nous sommes mariés sous le régime de la communauté.

En contactant mon notaire pour des documents à fournir, il m'a expliqué que vu le montant de l'apport que je faisais le bien serait à mon nom et à mon nom uniquement. Vous imaginez dans quel position je suis vis à vis de ma femme. Est ce normal ? avez vous déjà eu le cas ?

Il m'a bien expliqué en revanche qu'en cas de divorce par exemple je lui devrais le montant lié à sa part dans les 30 % d'emprunt...

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement